



Le Syndicat CGT des travailleurs sans-papiers

Le Préfet ne tient pas sa parole !



Depuis un certain nombre d'années, nous avons un accord avec la Préfecture sur la régularisation des travailleurs sans-papiers.

Cet accord permettait à de nombreux personnes qui travaillaient et qui étaient en France depuis plus de 3 ans d'avoir des papiers.

Au moins 4 préfets, y compris l'actuel, ont accepté ces accords.

Or depuis un peu plus d'un an, la préfecture ne respecte plus ces accords.

Elle refuse quasi-systématiquement les demandes de titre de séjours de nos camarades bien que leurs dossiers remplissent pleinement les critères en question.

8 sur 11 dossiers ont été refusés en 2017.

Le préfet de l'Isère ne veut pas nous rencontrer et préfère nous proposer des réunions avec ses sous-chefs qui n'ont pas de pouvoir réel.

Nos camarades sans papiers

- sont en France depuis très longtemps, depuis souvent six, huit et dix ans
- travaillent et contribuent à l'économie et paient les impôts comme nous tous
- sont bien intégrés dans la société françaises de par leur travail et ne sont pas des délinquants
- ne veulent plus vivre cachés
- demandent tout simplement les mêmes droits que tous les travailleurs

**C'est pour ces raisons que nous appelons les travailleurs sans-papiers
ainsi que la population à manifester**

Nous demandons :

- que la préfecture ré-examine les dossiers qu'elle a refusés
- qu'elle respecte les accords que nous avons avec l'état
- que toute personne sans-papiers qui travaille et qui est en France depuis 3 ans puisse être régularisée comme le permet la circulaire Valls de 2012

**Rassemblement mercredi 4 avril, à 11h
Devant la Préfecture, Grenoble
pour exiger des papiers pour nos camarades**

! Venez Nombreux !

Pour nous joindre : tspcgt38@orange.fr ou aux permanences les vendredis de 16h à 17h

Syndicat CGT des Travailleurs Sans-Papiers de l'Isère, Bourse du Travail 32 avenue de l'Europe
38100 Grenoble

Grenoble, le 04/04/2018